

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 17/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 17

Date de la convocation
10/04/2026

Date de l'affichage
29/04/2026

Objet de la Délibération :
Subventions aux associations

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, , *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire communique au conseil municipal de liste des associations ayant demandé une subvention pour l'année 2026 :

- | | |
|--|---|
| ○ Bien Vivre à Vérigny. | ○ AFSEP |
| ○ Association bouliste de Vérigny | ○ AFM Téléthon |
| ○ Jumelage Courvillois ALVESTON-COURVILLE | ○ ADMR |
| ○ FNACA | ○ La Main tendue |
| ○ Familles rurales Dangers-Mittainvilliers-Vérigny | ○ Club de l'Amitié de Fontaine la Guyon |
| ○ Amicales des Sapeurs-Pompiers de Fontaine la Guyon | ○ Chasseurs d'Emerville, La Leu, Le Luat |
| ○ APF France | ○ Chasseurs de Mittainvilliers |
| ○ Association Prévention Routière | ○ APE Ecole Arc-en-Ciel |
| ○ Association des Aveugles et Amblyopes Val de Loire | ○ Club de Badmington « Les Volants Guido-Fontains » |
| | ○ Réseau Aux'Life |

Il rappelle que le Conseil Municipal souhaitait une attention très forte sur l'organisation de manifestations sur le territoire communal pour l'attribution des subventions.

A ce titre, Monsieur le Maire se félicite que plusieurs associations proposent régulièrement des animations sur la commune et acceptent de continuer à les soutenir au même titre que les associations qui accueillent et encadrent les habitants de la commune et notamment les activités des enfants en accordant des subventions à l'APE de l'École Arc-En-Ciel et au club de badminton de Fontaine la Guyon par exemple.

Monsieur le Maire indique que la proposition suivante a été validée par la commission administration communale du 02 avril 2026 pour favoriser les associations faisant vivre la commune et que cette commission, face aux contraintes budgétaires et notamment les baisses de DSC et DGF a fait le choix de diminuer la somme globale des subventions à 2850 €.

Monsieur le Maire propose donc la répartition suivante qui sera notifiée au compte 65748 sous forme de sous-comptes :

Inscription	Association	Montant accordé
6574801	Bien Vivre à VÉRIGNY	1 000 €
6574802	Les Boules	550 €
6574803	Familles Rurales de DANGERS-MITTAINVILLIERS-VERIGNY	150 €
6574804	Club Amitié FONTAINE-LA-GUYON	100 €
6574805	Jumelage ALVESTON-COURVILLE	100 €
6574806	FNACA	100 €
6574807	Amicale Sapeurs-Pompiers FONTAINE LA GUYON	300 €
6574808	Chasseurs d'Emerville, La Leu et Le Luat	100 €
6574809	Chasseurs de Mittainvilliers	100 €
6574811	APE Arc-En-Ciel	250 €
6574812	Club de badminton Les volants Guigo-Fontains	100 €
Total compte 65748		2850 €

Étant membre actif au sein d'une association citée, Mme TOUSSAINT Sylvie ne prend pas part au vote.

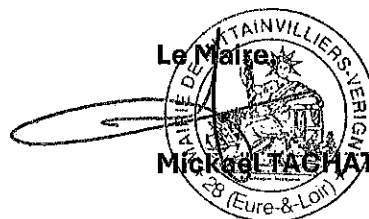
CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** chaque proposition de subvention énoncée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les virements aux associations.

Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200054542-20260428-Delib_2026_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026

Publication : 29/04/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 18/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 18

Date de la convocation

10/04/2026

Date de l'affichage

29/04/2026

Objet de la Délibération :
Vote des Taux

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que les communes votent les taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). En effet, depuis 2021 et dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH), la collectivité ne perçoit plus cette recette liée à la TH sur les résidences principales mais uniquement sur les résidences secondaires.

Depuis 2023, les communes et les EPCI à fiscalité propre ont retrouvé leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Il conviendra donc de délibérer sur ce taux. Il est précisé qu'une augmentation du taux de la taxe d'habitation impliquera obligatoirement une augmentation du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Monsieur le Maire présente la Fiscalité Directe Locale pour l'année 2026 à partir de l'état de notification n° 1259 des bases d'imposition prévisionnelles des deux taxes directes locales. Ce document est joint en annexe.

Comme depuis 2023 et pour compenser à l'euro près cette suppression de recette de TH, la commune percevra en 2025 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) anciennement perçu par le Département corrigé d'un coefficient correcteur.

Ainsi en 2026, chaque commune se verra à nouveau transférer le taux départemental de TFB qui viendra s'additionner au taux communal.

Accusé de réception en date du 29/04/2026 à Chartres. Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur

028-200054542-20260428-Delib_2026_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026
Publication : 29/04/2026

le maintien des taux de taxes foncières sur leur niveau de 2025 impliquant une stabilité des taux depuis 2016. Monsieur le Maire précise également que conformément à la charte de fusion, les taux de Mittainvilliers et de Vérigny seront harmonisés cette année après 10 ans de lissage progressif.

Soit :

- Taxe foncière (bâti) : 39,06 (soit un taux communal de 18,84% additionné au taux départemental de 20,22%)
- Taxe foncière (non bâti) : 37,46%
- Taxe d'habitation : 11,62%

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,


CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la stabilité des taux depuis 2016 qui sont reconduits pour 2026
- **DÉFINIT** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 comme suit :
 - Taxe foncière (bâti) : 39,06%
 - Taxe foncière (non bâti) : 37,46%
 - Taxe d'habitation : 11,62%
- **INSCRIT** au projet de budget pour l'équilibre de celui-ci le montant des contributions directes,

Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026

Le Maire

Mickaël TACHAT

Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 19/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 18

Date de la convocation
10/04/2026

Date de l'affichage
29/04/2026

Objet de la Délibération :
Affectation du résultat

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, *CHRISTEAUT Flora*, *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DROCHON Véronique* est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose :

À la suite du vote du compte financier unique 2025 de la commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY par l'ancien conseil municipal en date du 10 février 2026, il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de la commune.

Pour des raisons de continuité entre les mandats, Monsieur le Maire réexpose les résultats 2025 :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	450 241,37	834 300,60	834 541,37
	Recettes réalisées (1)	B	289 989,70	599 697,38	828 527,09
	Restes à réaliser	C	160 278,05	0,00	160 278,05
Dépenses	Autofinancement budgétaire totale	D	410 041,22	671 421,84	681 463,06
	Dépenses réalisées (1)	E	221 600,03	441 415,85	663 081,09
	Restes à réaliser	F	132 702,46	0,00	132 702,46
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	48 309,67	117 192,33	165 498,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-40 200,16	37 121,84	-3 078,31
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	8 109,52	154 314,17	162 417,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	33 575,60	0,00	33 575,60
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	41 670,11	154 314,17	195 983,28

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des opérations d'affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	117 192,33
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	37 121,84
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réallser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	154 314,17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	8 103,52
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	33 575,59
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	154 314,17
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	116 416,04
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	37 899,13
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	


CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026.

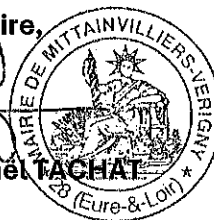
Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'affectation de résultats ainsi que les reports tels que présentés
Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026

Le Maire,


Mickaël TACHAT



Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 20/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 18

Date de la convocation

10/04/2026

Date de l'affichage

29/04/2026

Objet de la Délibération :
Budget Primitif 2026

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

En préambule à l'examen du budget, Monsieur le Maire rappelle la possibilité qui lui est offerte par la nomenclature M57 et la délibération 43/2021 du 18 septembre 2021 d'utiliser la fongibilité des crédits pour opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Ces virements de crédits sont soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État, et sont transmis au comptable public, pour permettre le contrôle de la disponibilité des crédits.

Monsieur le Maire précise que la liste des engagements à reporter en RAR et votés par le Conseil Municipal lors de la délibération 2025/27 du 16 décembre 2025 est fournie dans le dossier pour mémoire.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2026 au conseil municipal qui s'équilibre de la façon suivante :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	543 623,43 €	543 623,43 €
Investissement	454 958,30 €	454 958,30 €
TOTAL	998 581,73 €	998 581,73 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026.

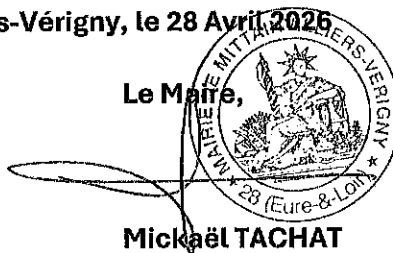
Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VOTE** le Budget Primitif 2026 tel que présenté.

Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026

Le Maire,



Mickaël TACHAT

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
011 Charges à caractère général									
6042	Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	500,00	500,00	304,49	60,90	100,00	100,00	20,00	reliure etat civil en 2025/ rien de prévu en 2026
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	344,77	34,48	1 000,00	1 000,00	100,00	maintien 2025
60612	Energie - Electricité	31 000,00	31 000,00	17 214,39	55,53	30 899,13	30 899,13	99,67	20k€ electricité + 10899,13€ report 2025
60622	Carburants	3 500,00	3 500,00	4 272,14	122,06	4 500,00	4 500,00	128,57	maintien à 4500k€ (plein fin 2025 maiss hausse prix)
60623	Alimentation	500,00	500,00	789,20	157,84	1 000,00	1 000,00	200,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	63,46	0,00	250,00	250,00		
60631	Fournitures d entretien	1 000,00	1 000,00	543,99	54,40	1 200,00	1 200,00	120,00	fourniture matériel entretien car travaux en régie au 01/05/2026
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 000,00	1 533,59	76,68	2 000,00	2 000,00	100,00	petit consommable ST
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	50,00	cf 615231
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	740,50	74,05	500,00	500,00	50,00	fort equipement nouvel agent en 2025
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	3 164,70	158,24	3 100,00	3 100,00	155,00	2000 fournitures adm. dont photocopies + 1100€ goodies MFS pour les JPO
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	150,00	equipement appartement (linge,etc.), Kit CMJ, plantes EV etc.
611	Contrats de prestations de services	750,00	750,00	522,00	69,60	750,00	750,00	100,00	Fourrière
613	Locations	3 000,00	3 000,00	2 766,90	92,23	3 000,00	3 000,00	100,00	Loc. Imprimantes (env.1000) et Loc nacelles (env.2000)
61521	Entretien et réparations sur terrains	1 000,00	1 000,00	13,68	1,37	1 000,00	1 000,00	100,00	entretien terrain
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	2 500,00	2 500,00	1 363,78	54,55	4 000,00	4 000,00	160,00	CT batiments, Refection WC et cuisine mairie, placo reserve salle
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	600,67	60,07	1 000,00	1 000,00	100,00	entretien abri bus, monuments aux morts etc.
615231	Entretien et réparations sur voiries	2 000,00	2 000,00	2 486,97	124,35	3 000,00	3 000,00	150,00	calcaire, enrobé à froid, peinture routière, etc.
615232	Entretien et réparations sur réseaux	11 000,00	11 000,00	8 620,88	78,37	5 000,00	5 000,00	45,45	entretien réseaux (Vérigny?)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 VUE PREP_BF_C_COMPTES
 028-200054542-20260428-Delib_2026_20-BF

Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 29/04/2026
 Publication : 29/04/2026

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
61551 Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000,00	3 000,00	526,10	17,54		3 000,00	3 000,00	100,00	entretien véhicules
61558 Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	444,67	29,64		1 500,00	1 500,00	100,00	entretien matériel EV
6156 Maintenance	14 000,00	14 000,00	11 470,33	81,93		14 000,00	14 000,00	100,00	contrat de maintenance.
6161 Primes d'assurances multirisques	7 000,00	7 000,00	6 454,46	92,21		7 000,00	7 000,00	100,00	+3,8%
618 Divers services extérieurs	1 500,00	1 500,00	209,70	13,98		1 000,00	1 000,00	66,67	Abonnement Vie Communale
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	5 000,00	1 476,80	29,54		5 000,00	5 000,00	100,00	frais avocat affaire de weer
623 Publicité, publications, relations publiques	13 558,34	13 558,34	11 911,40	87,85		14 000,00	14 000,00	103,26	fetes et cérémonies
625 Déplacements et missions	1 250,00	1 250,00	1 281,73	102,54		1 000,00	1 000,00	80,00	rbt déplacement pro des agenst
626 Frais postaux et frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	4 258,97	85,18		5 000,00	5 000,00	100,00	CCIN/Free + la poste
6281 Concours divers (cotisations...)	3 000,00	3 000,00	2 369,04	78,97		3 000,00	3 000,00	100,00	Cotisation ELI/AMF/AMRF/ Fondation Patmoine, etc.
6283 Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	3 153,04	63,06		2 000,00	2 000,00	40,00	Fin du contrat en avril 2026
635 Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	3 500,00	3 500,00	3 407,00	97,34		4 000,00	4 000,00	114,29	
Total 011 Charges à caractère général	129 058,34	129 058,34	92 309,35	71,53		124 799,13	124 799,13	96,70	
012 Charges de personnel et frais assimilés									
633 Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	4 000,00	4 000,00	1 977,04	49,43		2 500,00	2 500,00	62,50	
6411 Personnel titulaire	96 000,00	96 000,00	77 405,51	80,63		66 000,00	66 000,00	68,75	55 +11k€ report 2025
6413 Personnel non titulaire	18 000,00	18 000,00	17 658,45	98,10		47 000,00	47 000,00	261,11	
6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	55 000,00	55 000,00	44 628,69	81,14		50 000,00	50 000,00	90,91	
6470 Autres charges sociales	1 000,00	1 000,00	393,66	39,37		1 000,00	1 000,00	100,00	
6475 Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	307,09	30,71		1 000,00	1 000,00	100,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
648 Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	740,00	74,00		1 000,00	1 000,00	100,00	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	176 000,00	176 000,00	143 110,44	81,31		168 500,00	168 500,00	95,74	
014 Atténuations de produits									
739211 Attribution de compensation	11 121,84	11 121,84	9 920,28	89,20		10 000,00	10 000,00	89,91	Compensation CM (10k€)
73928 Autres prélèvements pour versements de fiscalité	2 271,50	2 271,50	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	176,10	regularisation CLECT vérigny ? + 2k€ report 2025
Total 014 Atténuations de produits	13 393,34	13 393,34	9 920,28	74,07		14 000,00	14 000,00	104,53	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
681 Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
65 Autres charges de gestion courante									
65311 Indemnités de fonction (élus)	42 000,00	42 000,00	40 579,68	96,62		42 000,00	42 000,00	100,00	
65312 Frais de mission et de déplacement (élus)	0,00	0,00	121,48	0,00					
65313 Cotisations de retraite (élus)	2 000,00	2 000,00	1 721,40	86,07		2 000,00	2 000,00	100,00	
65314 Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	7 000,00	7 000,00	6 090,72	87,01		7 000,00	7 000,00	100,00	
65315 Formation (élus)	1 000,00	1 000,00	410,04	41,00		1 000,00	1 000,00	100,00	
65561 Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	175 500,00	175 500,00	129 749,78	73,93		162 000,00	162 000,00	92,31	150k€ + 12k€ report 2025
6574801 Subv. Bien Vivre à Vérigny	600,00	600,00	600,00	100,00		1 000,00	1 000,00	166,67	13 juillet et Halloween
6574802 Subv. Association Bouliste	550,00	550,00	550,00	100,00		550,00	550,00	100,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
6574803 Subv. Familles Rurales de DANGERS-MITTAINVILLIERS-VERIGNY	100,00	100,00	100,00	100,00		150,00	150,00	150,00	
6574804 Subv. Club de l'Amitié FONTAINE LA GUYON	100,00	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00	
6574805 Subv. Jumelage ALVESTON-COURVILLE	200,00	200,00	200,00	100,00		100,00	100,00	50,00	
6574806 Subv. FNACA	100,00	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00	
6574807 Subv. Amicale Sapeurs-Pompiers FONTAINE LA GUYON	300,00	300,00	300,00	100,00		300,00	300,00	100,00	
6574808 Subv. Chasseurs d'Emerville, La Leu et Le Luat	200,00	200,00	200,00	100,00		100,00	100,00	50,00	
6574809 Subv. Chasseurs Mittainvilliers	200,00	200,00	200,00	100,00		100,00	100,00	50,00	
6574810 Subv. Association Sportive de Fontaine-la-Guyon	250,00	250,00	0,00	0,00					n'existe plus.
6574811 Subv. Association Parenst d'Eleves	250,00	250,00	250,00	100,00		250,00	250,00	100,00	
6574812 Subv. Club Badmington Les volants Guido-Fontains	250,00	250,00	250,00	100,00		100,00	100,00	40,00	
6574813 Subv. Courville Basket Club	100,00	100,00	100,00	100,00					
65811 Droits d'utilisation - Informatique en nuage	4 000,00	4 000,00	720,00	18,00		1 000,00	1 000,00	25,00	Sauvegardes à distances
65818 Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	7 500,00	7 500,00	6 438,75	85,85		7 800,00	7 800,00	104,00	Licences informatiques
65888 Autres charges diverses de gestion courante	500,00	500,00	2,65	0,53		100,00	100,00	20,00	regularisation des centimes mandats DDFIP
Total 65 Autres charges de gestion courante	242 700,00	242 700,00	188 784,50	77,79		225 750,00	225 750,00	93,02	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	6 217,79	6 217,79	6 217,79	100,00		5 522,38	5 522,38	88,82	Remboursement intérêts emprunt n° 10001001193; Remboursement intérêts emprunt n° 10000630185; Remboursement intérêts emprunt n° 10000082901

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 VUE PREP_BF_C_COMPTES
 028-200054542-20260428-Delib_2026_20-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 29/04/2026
 Publication : 29/04/2026

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
661121 Montant des ICNE de l'exercice	196,15	196,15	0,00	0,00		175,38	175,38	89,41	ICNE de l'année 2026 (rattachement fin d'année) de l'emprunt n° 10001001193;ICNE de l'année 2026 (rattachement fin d'année) de l'emprunt n° 10000630185
661122 Montant des ICNE de l'exercice N-1	-216,47	-216,47	0,00	0,00		-196,15	-196,15	90,61	ICNE de l'année 2025 (contrepassation sur l'année n) de l'emprunt n° 10001001193;ICNE de l'année 2025 (contrepassation sur l'année n) de l'emprunt n° 10000630185
6688 Autres charges financières	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	100,00	0+1k€ report 2025
Total 66 Charges financières	7 197,47	7 197,47	6 217,79	86,39		6 501,61	6 501,61	90,33	
67 Charges spécifiques									
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	150,00	Ardoise thymeroise (500€) JustQueen (500€) +1k€ report 2025
Total 67 Charges spécifiques	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	150,00	
Total Fonctionnement - Dépense	571 421,84	571 421,84	441 415,05	77,25		543 623,43	543 623,43	95,14	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
002 Résultat de fonctionnement reporté	37 121,84	37 121,84	37 121,84	100,00		37 899,13	37 899,13	102,09	Excédent reporté
Total 002 Résultat de fonctionnement reporté	37 121,84	37 121,84	37 121,84	100,00		37 899,13	37 899,13	102,09	
013 Atténuations de charges									
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	373,52	0,00					Rbt indemnité journaliere
Total 013 Atténuations de charges	0,00	0,00	373,52	0,00					
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses									
70311 Concession dans les cimetières (produit net)	3 500,00	3 500,00	5 400,00	154,29		1 500,00	1 500,00	42,86	année normale
7032 Droits de stationnement et de location sur la voie publique	1 200,00	1 200,00	2 319,00	193,25		1 700,00	1 700,00	141,67	GRDF et Synelva
70848 Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	100,00	rbt agent technique CM.
Total 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 300,00	6 300,00	7 719,00	122,52		4 800,00	4 800,00	76,19	
73 Impôts et taxes									
73212 Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	49 000,00	49 981,00	102,00		36 000,00	36 000,00	73,47	49000 en 2025
732221 Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	0,00	0,00	14 438,00	0,00					
73223 Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	32 000,00	32 000,00	31 924,42	99,76		27 424,30	27 424,30	85,70	FDPTADM
Total 73 Impôts et taxes	81 000,00	81 000,00	96 343,42	118,94		63 424,30	63 424,30	78,30	
731 Fiscalité locale									
73111 Impôts directs locaux	305 000,00	305 000,00	305 114,00	100,04		300 000,00	300 000,00	98,36	Contibution direct

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
Total 731 Fiscalité locale	305 000,00	305 000,00	305 114,00	100,04		300 000,00	300 000,00	98,36	
74 Dotations et participations									
74111 Dotation forfaitaire des communes	45 000,00	45 000,00	44 114,00	98,03		40 000,00	40 000,00	88,89	DGF
741121 Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	28 000,00	28 000,00	29 358,00	104,85		28 000,00	28 000,00	100,00	DSR
742 Dotations aux élus locaux	3 200,00	3 200,00	3 322,00	103,81		3 200,00	3 200,00	100,00	dot elus locaux
744 FCTVA	100,00	100,00	336,86	336,86		100,00	100,00	100,00	fectva fct
74832 Etat - CVAE et CFE	0,00	0,00	0,00	0,00					
74833 Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	7 000,00	7 000,00	8 212,00	117,31		7 000,00	7 000,00	100,00	exo TF
748388 Autres attributions de péréquation et de compensation	3 700,00	3 700,00	8 630,00	233,24		3 700,00	3 700,00	100,00	Dot Nat Pereqiation (erreur de compte en 2025 pour la DGF Juin
7488 Autres attributions et participations	45 000,00	45 000,00	45 170,00	100,38		47 500,00	47 500,00	105,56	Dot France Service
Total 74 Dotations et participations	132 000,00	132 000,00	139 142,86	105,41		129 500,00	129 500,00	98,11	
75 Autres produits de gestion courante									
752 Revenus des immeubles	6 000,00	6 000,00	7 350,00	122,50		6 000,00	6 000,00	100,00	location verymittaine
75888 Autres produits divers de gestion courante	4 000,00	4 000,00	2 564,58	64,11		2 000,00	2 000,00	50,00	
Total 75 Autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000,00	9 914,58	99,15		8 000,00	8 000,00	80,00	
Total Fonctionnement - Recette	571 421,84	571 421,84	595 729,22	104,25		543 623,43	543 623,43	95,14	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 VUE PREP_BF_C_COMPTES
 028-200054542-20260428-Delib_2026_20-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 29/04/2026
 Publication : 29/04/2026

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent		
Investissement-Dépense										
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 220,15	40 200,15	40 200,15	100,00					
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 220,15	40 200,15	40 200,15	100,00					
13 Subventions d'investissement										
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00		Rbt DETR trop percu 2023	
Total 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00			
16 Emprunts et dettes assimilées										
1641	Emprunts en euros	41 560,43	41 560,43	41 560,43	100,00	42 255,84	42 255,84	101,67	Remboursement capital emprunt n° 10000630185;Remboursement capital emprunt n° 10000082901;Remboursement capital emprunt n° 10001001193	
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	41 560,43	41 560,43	41 560,43	100,00	42 255,84	42 255,84	101,67		
20 Immobilisations incorporelles										
202	Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	24 021,00	24 021,00	8 580,00	35,72	13 941,00	1 500,00	15 441,00	64,28	PLU + enquete public
203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	407,30	27,15		1 000,00	1 000,00	66,67	
2051	Concessions et droits similaires	3 966,87	3 966,87	3 069,48	77,38		1 000,00	1 000,00	25,21	
Total 20	Immobilisations incorporelles	29 487,87	29 487,87	12 056,78	40,89	13 941,00	3 500,00	17 441,00	59,15	
21 Immobilisations corporelles										
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		Acquisition pour EP Affonville
2116	Cimetière	70 749,60	70 749,60	31 283,80	44,22	36 205,10	45 000,00	81 205,10	114,78	Cimetières + Reprises Mittain (45k €)

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
212 Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	2 000,00	1 200,00	60,00	1 980,00	1 500,00	3 480,00	174,00	Cedre Place du Calvaire
21311 Hotel de ville	19 744,19	19 744,19	19 144,87	96,96		2 000,00	2 000,00	10,13	
213115 Aménagement Maison France Services	0,00	0,00	1 114,90	0,00					
21312 Eglise Saint-Remy de Verigny	0,00	0,00	5 376,00	0,00	28 802,52	1 000,00	29 802,52		Diag Eglises
21318 La Véymittaine	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	100,00	
2132 Constructions bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		
2138 Autres constructions	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00					
2152 Installations de voirie	151 079,13	151 099,13	93 632,05	61,97	51 773,84	162 000,00	213 773,84	141,48	Voirie (RD 148 + Etudes Verdi) + La Croix (110k€) + Chateany (25k€) + Genainvilliers (20k€)+ Reserves 7k€
21532 Réseaux d'assainissement	12 900,00	12 900,00	7 860,00	60,93		45 000,00	45 000,00	348,84	Travaux Affonville
2157 Matériel et outillage technique	8 000,00	8 000,00	554,86	6,94		1 500,00	1 500,00	18,75	
21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér. immo.	40 000,00	40 000,00	3 036,00	7,59					
2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	33,33	guirlandes
2183 Matériel informatique	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	100,00	
21841 Mobilier Vérymittaine	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	66,67	dt machines à laver/seche linge
21843 Mobilier Mairie	4 000,00	4 000,00	3 322,80	83,07		1 000,00	1 000,00	25,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	1 523,54	76,18		2 000,00	2 000,00	100,00	
Total 21 Immobilisations corporelles	338 972,92	338 992,92	168 048,82	49,57	118 761,46	273 500,00	392 261,46	115,71	
Total Investissement - Dépense	450 241,37	450 241,37	261 866,18	58,16	132 702,46	322 255,84	454 958,30	101,05	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00		8 103,52	8 103,52		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00		8 103,52	8 103,52		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
280421 Amort. subv. pers. droit privé-Biens mobiliers, matériel, études	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10222 FCTVA	40 000,00	40 000,00	17 414,61	43,54		35 000,00	35 000,00	87,50	
10226 Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00	9 126,00	304,20		10 000,00	10 000,00	333,33	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	148 554,68	148 554,68	148 554,68	100,00		116 415,04	116 415,04	78,37	Autres réserves
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	191 554,68	191 554,68	175 095,29	91,41		161 415,04	161 415,04	84,27	
13 Subventions d'investissement									
1321 Etat et établissements nationaux	28 775,00	28 775,00	0,00	0,00	21 709,05	14 125,00	35 834,05	124,53	
1323 Départements	74 291,00	74 291,00	20 979,00	28,24	50 841,00	51 982,00	102 823,00	138,41	
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	154 548,00	154 548,00	68 087,00	44,06	93 728,00	51 982,00	145 710,00	94,28	
1328 Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	723,27	0,00					
13461 Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	0,00	0,00	4 012,45	0,00					

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
Total 13 Subventions d'investissement	257 614,00	257 614,00	93 801,72	36,41	166 278,05	118 089,00	284 367,05	110,38	
Total Investissement - Recette	450 241,37	450 241,37	269 969,70	59,96	166 278,05	288 680,25	454 958,30	101,05	

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 21/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 18

Date de la convocation
10/04/2026

Date de l'affichage
29/04/2026

Objet de la Délibération :
Désignation d'un Élu à la
CLECT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, , *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose :

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est un outil indispensable à la bonne articulation des compétences transférées ou rétrocédées (SPANC, Gestion des eaux pluviales, de l'eau potable, de l'éclairage public, etc.) entre les communes et Chartres Métropole.

Le rôle principal de la CLECT est d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées, afin que les organes de décision des communes et de l'EPCI puissent en tirer les conclusions par voie de délibération sur le montant des attributions de compensation.

Afin d'évaluer le coût d'une compétence transférée ou rétrocédée, la CLECT peut s'appuyer sur les dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts. Celles-ci définissent une méthodologie de calcul des charges (fonctionnement et investissement). Dans le cadre d'une fixation ou d'une révision libre des attributions de compensation, la CLECT peut s'écarter des préconisations du code général des impôts pour proposer une ou plusieurs évaluations dérogatoires. Son approbation devra être obtenue avec des règles de majorité renforcées.

A titre d'information, le montant de la CLECT en 2026 versé par la commune à Chartres Métropole est de 9 920,26€.

En outre, la CLECT devra approuver un rapport qui constituera une base de délibération pour les communes et l'EPCI.

La CLECT se compose de représentants de chaque commune membre et le Maire est le représentant titulaire de droit de la commune. Il apparaît néanmoins nécessaire de procéder à la **désignation d'un suppléant.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200054542-20260428-Delib_2026_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026
Publication : 29/04/2026

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui se porte candidat.

Monsieur AME Laurent se porte candidat

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un suppléant pour la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein de la CLECT de Chartres Métropole

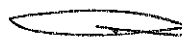
CONSIDÉRANT la candidature de M. AMÉ Laurent au poste de suppléant pour la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein de la CLECT de Chartres Métropole


Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉSIGNE** M. AMÉ Laurent suppléant communal à siéger à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT de Chartres Métropole).

Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026

Le Maire,

Mickaël TACHAT



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 22/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 18

Date de la convocation
10/04/2026

Date de l'affichage
29/04/2026

Objet de la Délibération :
Désignation du membre de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement, et du représentant permanent aux assemblées générales des actionnaires.

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY**

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, , *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire, Mickaël TACHAT rappelle que la collectivité est actionnaire de la SPL Chartres aménagement, mais qu'elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, notre collectivité a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation de notre représentant à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale de la SPL Chartres aménagement.

La collectivité pourra solliciter la présidence de l'assemblée spéciale par le biais de son représentant.

La collectivité pourra, également, solliciter la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration par le biais de son représentant. Dans ce cadre, la collectivité pourra également solliciter la présidence de la société, par le biais de son représentant au conseil d'administration, habilité à cet effet et, le cas échéant, occuper la fonction de Directeur général.

En outre, le représentant, siégeant comme administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, pourra percevoir le cas échéant une rémunération sur la durée du mandat au titre des fonctions d'administrateur dont le montant est déterminé annuellement par résolution du conseil d'administration.

Par ailleurs, dans le cadre de simplification de la gestion de ces instances, la SPL Chartres aménagement utilise un outil de convocation dématérialisé sécurisé permettant ainsi de

transmettre les avis, convocations, documents et toute information nécessaire à l'organisation de celles-ci. Il est donc proposé d'approuver ce mode de convocation dématérialisé, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

VU le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

VU le code de commerce.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉSIGNE** Monsieur TACHAT Mickaël pour assurer la représentation de la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement.
- **DÉSIGNE** Monsieur TACHAT Mickaël pour assurer la représentation de la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein des Assemblées Générales des actionnaires de la SPL Chartres aménagement.
- **AUTORISE** Monsieur Mickaël TACHAT à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration.
- **AUTORISE** Monsieur Mickaël TACHAT, dans le cadre de sa fonction d'administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, à porter la candidature de la collectivité à la présidence du conseil d'administration de la SPL Chartres aménagement et accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société.
- **AUTORISE** son représentant, dans le cadre de sa fonction d'administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration.
- **AUTORISE** Monsieur Mickaël TACHAT, à percevoir le cas échéant une rémunération de la SPL Chartres aménagement au titre des fonctions d'administrateur dont le montant est déterminé annuellement par résolution du conseil d'administration.
- **APPROUVE** le mode de convocation dématérialisé sécurisé utilisé par la SPL Chartres aménagement pour la transmission des convocations, avis, documents et toute information nécessaire à l'organisation de la gestion de ces instances, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026



Département
Eure et loir

Arrondissement
Chartres

Délibération n° 23/2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la Délibération : 18

Date de la convocation
10/04/2026

Date de l'affichage
29/04/2026

Objet de la Délibération :
Proposition des membres
de la Commission
Communale des Impôts
Directs

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Séance du 28 Avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, , *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*. Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est un outil important de la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Cette commission est composée, dans une commune de moins de 2000 habitants, du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour

l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

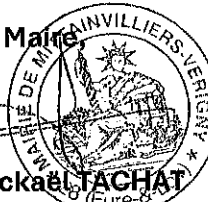
Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DRESSE** la liste exhaustive suivante :

Titulaires	Suppléants
M. QUEINNEC Jérôme	M. ARNOUX Christophe
Mme MAILLARD Hélène	M. COLLOMB Alain
M. LALLET Vincent	Mme CHRISTEAULT Flora
M. de BOUILLE Pierre	Mme BIGOT Janine
M. DUFRESNE Romain	Mme ARRONDEAU Julie
M. BERNARD Loïc	M. LAYE Loïc
Mme BOUTICOURT Isabelle	M. De OLIVEIRA Serge
Mme TOUSSAINT Sylvie	Mme MARCHAND Caroline
M. PICHARD Benoit	Mme BRINON Isabelle
Mme VANDECANDELAERE Astrid	M. CHARPIGNON Michel
Mme CAMPANA Chantal	M. LAVAU Jérôme
M. ROUSSEAU Nicolas	Mme MENAGER Thérèse

Pour Extrait Certifié Conforme

Mittainvilliers-Vérigny, le 28 Avril 2026

Le Maire

Mickaël TACHAT